

Dossier de demande de modification
d'habilitation à délivrer un
Diplôme Inter-Universitaire

Domaine de formation :
Médecine Manuelle-Ostéopathie

Intitulé du DIU :
Médecine Manuelle-Ostéopathie Reims, Nancy

Date : 01/07/2021

Nom du fichier : DIU Médecine Manuelle

Nom de la composante ou du service assurant la responsabilité du DIU : UFR
MÉDECINE REIMS CHAMPAGNE ARDENNE

1 - Fiche d'identité

Composante(s) assurant la responsabilité administrative et pédagogique de la formation :

UFR Médecine Reims

Composante(s) partenaire(s) pour l'enseignement en e-learning : universités d'Angers, Aix Marseille, Dijon, Montpellier-Nimes, Nancy, Nantes, Paris V (Descartes), Paris VI (Sorbonne), Paris XIII (Bobigny), UPEC (Paris Est Creteil), Rennes, Strasbourg, Toulouse, Tours

Autre(s) établissement(s) concerné(s) :

- cohabilitation :
- **convention Nationale**
- autres : préciser la nature

Date et numéro d'enregistrement : **Réservé à l'administration**

Responsable de la formation :

Nom, prénom	Qualité	CNU	Tél.	E-mail professionnel
BOYER François Constant	PU-PH	4905	03 26 78 85 97	fboyer@chu-reims.fr

Responsable des parcours (si nécessaire) : *un nom au maximum par parcours*

Parcours	Nom, prénom	Qualité	CNU	Tél.	E-mail professionnel
1	CHENUÉL Bruno	PU-PH	4402	03 83 68 37 36	bruno.chenuel@univ-lorraine.fr
2	GUINOISEAU Antoine	MD		06 62 88 28 54	antoine.guinoiseau@wanadoo.fr
3	CHATEAU Jean olivier	MD			
4	EVARD Denis	MD			
5					

Date et avis du CFVU : **Réservé à l'administration**

Date et avis du CA : **Réservé à l'administration**

Création : ~~oui~~ – non (*raier la mention inutile*)

Si il s'agit d'un renouvellement préciser ici les aménagements par rapport à l'existant :

Renouvellement avec Modification d'un *DIU en DIU National en 3 ans (reconnaissance du DIU de Médecine Manuelle & Ostéopathie Médicale par le CNOM)*

2-Présentation générale de la formation

A - Généralités

L'objectif est d'assurer un enseignement de qualité élevée et homogène pour former des médecins à la médecine manuelle et l'ostéopathie médicale ouvrant droit à exercer les manipulations vertébrales et périphériques.

B – Positionnement de la formation dans le contexte LMD

Il s'agit de l'extension du DIU Reims et Nancy de niveau 3ème cycle avec une coopération d'enseignement en e-learning national.

3-Description de la formation

A - Généralités

Il s'agit de l'extension de l'ancien DIU de Médecine Manuelle REIMS-NANCY avec une coopération d'enseignement à distance national partagé, ainsi qu'une extension de formation d'une année supplémentaire, ainsi le DIU MM-OM (médecine manuelle et ostéopathie médicale) nécessite une formation de 3 ans donnant le titre Médecine Manuelle & Ostéopathie Médicale validé par le Conseil national de l'Ordre des Médecins.

B – Objectifs Pédagogiques

➤ **Connaissances :**

L'objectif est d'assurer un parcours d'enseignement de qualité élevée et homogène pour former des médecins au diagnostic et au traitement manuel ainsi qu'aux diagnostics différentiels, des affections musculo-squelettiques, mais aussi à la compréhension des principaux syndromes douloureux d'origine rachidienne, à leur prévention et leur traitement par l'utilisation de principes et de techniques manuelles ou de thérapies physiques. A l'issue de la formation, l'étudiant doit :

- a) être capable d'identifier les situations cliniques d'affections communes de l'appareil locomoteur pouvant, entre autre, bénéficier de thérapeutiques manuelles.
- b) être capable de reconnaître, par le raisonnement médical approprié et complet, les contre-indications à la réalisation de thérapeutiques manuelles.
- c) être capable de réaliser, avec la maîtrise indispensable, les thérapeutiques manuelles, notamment manipulatives, ostéopathiques, applicables au rachis et aux membres, et d'évaluer l'efficacité de ce traitement.

➤ **Compétences :**

Connaissances théoriques et cliniques nécessaires pour identifier les principales pathologies communes de l'appareil locomoteur accessibles aux traitements manuels.

Connaissance des indications & contre-indications des techniques manuelles.

Connaissance des principes du bilan pré-manipulatif clinique, para-clinique ainsi que du suivi.

Acquisition de la maîtrise des techniques manipulatives avec ou sans impulsions et de thérapies physiques globales.

Acquisition des principes de diagnostics et de traitements ostéopathiques.

Connaissance de la législation.

C – Dispositions réglementaires

➤ **Conditions d'inscription :**

Sont admis à s'inscrire :

- a) les Docteurs en Médecine Français et de pays de l'Union Européenne, les Internes à partir du deuxième semestre.

b) les médecins ou étudiants ressortissants de pays n'appartenant pas à l'Union Européenne et ayant des titres admis en équivalence des éléments ci-dessus.

L'inscription définitive est éventuellement subordonnée à la réussite à un examen probatoire comportant des épreuves écrites et un entretien (liste d'ouvrages de référence transmis à l'étudiant).

➤ **Programme**

Le programme inter-ministériel demandé (MESRI et DGOS) s'étale sur 3 ans de formation avec la participation de services hospitaliers et de praticiens libéraux de la nouvelle région « Grand Est ». Le programme reprend le référentiel des activités et des compétences nécessaires aux docteurs en médecine pour obtenir le métier d'ostéopathe médical. Pour ce faire, en fonction de l'article 6 de l'Arrêté du 12/09/2014, les médecins doivent suivre un enseignement dans les domaines 4, 5 et 7, réaliser un mémoire et effectuer un temps de formation pratique clinique estimé à 300 heures.

Unité d'enseignement 4 (108h): fondement et modèles consistant à enseigner les modèles conceptuels de l'ostéopathie, les fondements des diagnostics et traitements ostéopathiques ainsi que le raisonnement et la démarche clinique qui conduisent à une prise en charge ostéopathique. Cette unité d'évaluation sera traitée dans les 2 premières années.

Unité d'enseignement 5 (306h): pratiques ostéopathiques. Cette unité comporte l'apprentissage de l'anatomie, l'anatomie palpatoire, la palpation ostéopathique, les méthodes et moyens du diagnostic d'opportunité et de la mise en œuvre des moyens de diagnostic et de traitement dans diverses situations.

Cette unité comporte l'apprentissage des techniques manuelles proprement dites, de la région appendiculaire inférieure, de la région lombo-pelvi-fémorale, de la région thoraco-scapulaire, de la région appendiculaire supérieure et de la région cervico-céphalique, ceci supposant savoir évaluer et élaborer le diagnostic ostéopathique et l'intervention ostéopathique.

Cette unité, cœur du métier, sera enseignée, en grande partie, dans les 2 premières années par les enseignants universitaires, rhumatologues, spécialistes en médecine physique et de réadaptation, médecins compétents en médecine manuelle.

Unité d'enseignement 7 (40h) : développement des compétences de médecine manuelle, ostéopathie.

Cette unité comportant 40 h d'enseignements magistraux et 28 h de TD, consiste à élaborer un diagnostic ostéopathique, à conduire un projet d'intervention ostéopathique, à la réaliser, à analyser sa pratique professionnelle, traiter des données scientifiques et professionnelles et gérer un cabinet.

Cette unité sera réalisée en 3ème année avec la réalisation d'un mémoire et la fin de la formation pratique clinique.

La durée totale de formation est étalée sur 3 ans. Le volume total de l'enseignement est de 764 heures d'enseignement théorique et pratique, auquel s'ajoute la rédaction d'un mémoire (12 heures). Cet enseignement comprend un enseignement théorique, un enseignement pratique et un enseignement clinique de 300 heures qui se déroulera dans les services hospitaliers ou chez le praticien compétents en médecine manuelle, ostéopathie.

Les cours et stages ont lieu à la faculté de Médecine de Reims et de Nancy ainsi que dans les services appropriés des Hôpitaux Universitaires et chez les praticiens installés libéraux compétents.

Les cours pratiques de travaux dirigés seront réalisés en alternance entre REIMS et NANCY sous formes de séminaires de deux jours tous les mois d'octobre à juin. La présence aux cours est obligatoire.

➤ **Modalités de contrôle des connaissances :**

Le contrôle des connaissances comporte des validations intermédiaires (fin de la 1ère et 2ème année). La validation portant sur les connaissances pratiques et théoriques, à la fin de la 2ème année, permet d'obtenir le DIU de Médecine Manuelle-Ostéopathie et de s'inscrire en 3ème année (titre de médecine manuelle et d'ostéopathie médicale). Les épreuves se déroulent à la Faculté de Médecine de Reims, en deux sessions d'examen. Le redoublement est autorisé.

Examen de fin de 1ère et 2ème année :

- Épreuve écrite : 1 h notée sur 20 (coef. 1)
- Épreuve orale : examen de travaux dirigés, noté sur 10 (coef. 1) sur 20 minutes et démonstration de techniques manipulatoires et examen clinique orthopédique, notée sur 10 (coef. 1) sur 20 minutes

L'obtention du diplôme est conditionnée par l'obtention de la moyenne, chaque année aux épreuves écrite et orale et à la soutenance du mémoire terminal. La moyenne est donc demandée pour l'examen écrit noté sur 20 et pour l'examen oral, aussi noté sur 20. Il n'y a pas de compensation entre épreuves écrite et orale. Une note supérieure à 10/20 est nécessaire lors de la soutenance du mémoire.

En cas d'échec, une deuxième session est organisée, ou l'étudiant repasse les épreuves ou il a obtenu moins de 10/20 (les moyennes aux différentes épreuves écrite et orale sont nécessaires pour valider l'année).

En cas de nouvel échec, l'étudiant doit procéder à une nouvelle réinscription dans l'année d'échec (première ou deuxième année ou troisième année).

En fin de troisième année, en plus d'une épreuve pratique (validation des journées de stage + épreuve pratique manuelle), un mémoire devra être soutenu et obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 pour chaque élément (stage + épreuve pratique + mémoire).

La réussite aux 2 premières années du diplôme permet d'obtenir le DIU de Médecine Manuelle-Ostéopathie.

La réussite à la 3ème de formation permet l'obtention du DIU de Médecine Manuelle – Ostéopathie Médicale seul diplôme reconnu par l'Ordre national des Médecins

➤ **Jurys**

1 PU-PH et 3 praticiens compétents en médecine manuelle, ostéopathie (au minimum)

➤ **Droits d'inscription (+ des frais de scolarité universitaire master)**

700 euros formation initiale pour les médecins non thésés

900 euros formation continue pour les médecins thésés et inscrits au conseil de l'Ordre

1700 euros pour les formations continues par financement institutionnel

A ces droits d'inscription pour la formation seront ajoutés les frais de scolarité universitaire master publiés chaque année par l'URCA.

Seuil maximal des inscriptions par année de formation et par faculté (Reims et Nancy) = 10 médecins soit 5 non thésés & 5 thésés, possibilité de prendre plus d'étudiants de 3ème cycle si moins de médecins thésés veulent s'inscrire. Une péréquation est faite par les 2 universités afin de répartir ces différents types d'inscriptions.

En cas de demandes supérieures aux capacités de formation, un examen probatoire pourra être réalisé, comportant une épreuve écrite, l'analyse du CV et un entretien.

D – Organisation pédagogique de la formation :

Responsable du diplôme

Nom : BOYER

Grade : PU-PH

Prénom : François Constant

Section CNU : 4905

Discipline principale enseignée : Médecine Physique et de Réadaptation

Equipe de recherche de rattachement : EA3797

☎ : 0326788597

Fax : 0326784480

e-mail : fboyer@chu-reims.fr

➤ Organisation de la formation

ANNÉES				
1 ^{ÈRE} ANNÉE	UE1	UE2	UE3	UE4
2 ^{ÈME} ANNÉE	UE2bis	UE3bis	UE4bis	UE5
3 ^{ÈME} ANNÉE	UE6	UE7	UE8	

Fourchette de volume horaire global pour un étudiant pour ce diplôme : 764 heures

Dont :

- Cours + TD : 464 heures

- Travail personnel attendu: 12 heures (mémoire)

- 300 heures de pratiques (150 consultations complètes et validées)

➤ Liste des unités d'enseignements proposées

Le volume de l'enseignement est de 764 heures d'enseignement théorique et pratique, auquel s'ajoute la rédaction d'un mémoire (12 heures). Cet enseignement comprend un enseignement magistral théorique, un enseignement pratique et un enseignement clinique de 300 heures qui pourra se dérouler dans les services hospitaliers ou chez le praticien (soit 150 consultations complètes et validées).

Liste des Unités d'Enseignements proposées :

78 h CM et 62 h TD en 1ère année

82 h CM et 72 h TD en 2ème année

La troisième année sera basée sur la réalisation de 300 heures de pratiques (soit 150 consultations complètes et validées) et la réalisation d'un mémoire. Elle comportera aussi un enseignement de 40 h CM et 28h TD, visant à élaborer un diagnostic ostéopathique, à conduire un projet d'intervention ostéopathique, à le réaliser, à analyser sa pratique professionnelle, traiter des données scientifiques et professionnelles et gérer un cabinet d'ostéopathie.

N° UE	Intitulé de l'UE	Responsable de l'UE	
1 (1 ^{ère} année)	Médecine Manuelle – Ostéopathie médicale Définitions – Concepts et applications pratiques Aspects législatifs, déontologie Cadre législatif, pénal, civil, professionnel	Drs A Guinoiseau, JD Desse,	Nb h CM : 30 Nb h TD : 10 Nb h éq TD : 55
2 (1 ^e et 2 ^e années)	Rachis Compréhension de la mobilisation et de la manipulation du rachis - Pratique	Drs JD Desse, Dumont, Laloyaux	Nb h CM : 35 Nb h TD : 40 Nb h éq TD : 92,5
3 (1 ^e et 2 ^e années)	Membre Supérieur – Epaule Compréhension de la mobilisation et de la manipulation – Pratique	Dr JO Château, Douillard, Bera	Nb h CM : 30 Nb h TD : 30 Nb h éq TD : 75
4 (1 ^e et 2 ^e années)	Membre Inférieur – Hanche Compréhension de la mobilisation et de la manipulation - Pratique	Drs Evrard, Hingray	Nb h CM : 30 Nb h TD : 32 Nb h éq TD : 77
5 (2 ^e année)	Douleurs chroniques Physiopathologie, Indications et contre-indications des manipulations Testing pré-manipulatif, pratique	Prof Boyer Drs Percebois, Girardot	Nb h CM : 35 Nb h TD : 22 Nb h éq TD : 74,5
6 (3 ^{ème} année)	Pratique Ostéopathique médicale Elaboration projet d'intervention ostéo. médicales Analyse pratiques professionnelles Gestion cabinet d'ostéopathie	Drs Leleu, Morel A Guinoiseau	Nb h CM : 40 Nb h TD : 30 Nb h éq TD :
		Total	Nb h CM : 200 Nb h TD : 164 Nb h éq TD : 464

Nb h éq TD = nb de formateurs présents X nb d'heures de TD + nb h de CM

Ajoutez l'annexe 1 : fiches UEs à compléter (une fiche par UE)

Cf Programme joint.

Les UE 2, 3 et 4 sont réalisés pour moitié en première et deuxième années tandis que l'UE1 est exclusivement dispensé en première année et le UE 5 en deuxième année seulement. Les UE 6, 7, 8 seront dispensés en troisième année, de façon associée à l'enseignement clinique. Cette organisation permet d'avoir trois années équilibrées en termes d'acquisition des connaissances et compétences.

**Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)
CAMPAGNE d'habilitation 2012-2017**

Année	Sigle et intitulé de l'UE	éléments constitutifs de l'UE (EC)	Modalités de l'enseignement *	Volume horaire	
				Présentiel (heure)	Travail personnel (heure)
1 ^{ère} année	UE 1 : Médecine Manuelle - Ostéopathie médicale	Définitions - Concepts et applications pratiques Aspects législatifs, déontologie Cadre législatif, pénal, civil, professionnel	Nb h CM : 30 Nb h TD : 10 Nb h éq TD : 55	40	40
1 ^{ère} année	UE 2: Rachis	Compréhension de la mobilisation et de la manipulation du rachis - Pratique	Nb h CM : 17,5 Nb h TD : 20 Nb h éq TD : 46,25	27,5	27,5
1 ^{ère} année	UE 3: Membre Supérieur - Epaule	Compréhension de la mobilisation et de la manipulation - Pratique	Nb h CM : 15 Nb h TD : 15 Nb h éq TD : 37,5	30	30
1 ^{ère} année	UE 4: Membre Inférieur - Hanche	Compréhension de la mobilisation et de la manipulation - Pratique	Nb h CM : 15 Nb h TD : 16 Nb h éq TD : 38,5	31	31

Nb h éq TD = nb de formateurs présents X nb d'heures de TD + nb h de CM

Année	Sigle et intitulé de l'UE	éléments constitutifs de l'UE (EC)	Modalités de l'enseignement *	Volume horaire	
				Présentiel	Travail personnel
2 ^{ème} année	UE 2bis: Rachis	Compréhension de la mobilisation et de la manipulation du rachis - Pratique	Nb h CM : 17,5 Nb h TD : 20 Nb h éq TD : 46,25	37,5	37,5
2 ^{ème} année	UE 3bis: Membre Supérieur - Epaule	Compréhension de la mobilisation et de la manipulation - Pratique	Nb h CM : 15 Nb h TD : 15 Nb h éq TD : 37,5	30	30
2 ^{ème} année	UE 4bis: Membre Inférieur - Hanche	Compréhension de la mobilisation et de la manipulation - Pratique	Nb h CM : 15 Nb h TD : 16 Nb h éq TD : 38,5	31	31
2 ^{ème} année	UE 5: Douleurs chroniques	Physiopathologie, Indications et contre-indications des manipulations Testing pré-manipulatif, pratique	Nb h CM : 35 Nb h TD : 22 Nb h éq TD : 74,5	57	57

Nb h éq TD = nb de formateurs présents X nb d'heures de TD + nb h de CM

Année	Sigle et intitulé de l'UE	éléments constitutifs de l'UE (EC)	Modalités de l'enseignement *	Volume horaire	
				Présentiel	Travail personnel
3 ^{ème} année	UE 6: Pratique Ostéopathique médicale Elaboration projet d'intervention ostéo. Analyse pratiques professionnelles Gestion cabinet d'ostéopathie		Nb h CM : 40 Nb h TD : 30	70	70
3 ^{ème} année	UE 7: Stages cliniques		150 consultations 300 heures	300	300
3 ^{ème} année	UE 8: Mémoire		Nb h éq TP 12 heures	12	12

* La rubrique « modalités de l'enseignement » vise à préciser la nature des prestations pédagogiques qui, au-delà des catégories traditionnelles (CM, TD, TP), doivent concerner de nouvelles formes d'enseignement (auto-formation, projets, mémoire).

** Le nombre d'ECTS doit être proportionnel aux heures travaillées qui comprennent le présentiel et le travail personnel.

E – Equipe Pédagogique de la formation

Remplir le tableau ci-dessous pour les enseignants et enseignants-chercheurs et intervenants professionnels :

Nom et qualité des enseignant(e)s-chercheur(e)s, enseignant(e)s, chercheur(e)s, professionnel(le)s	Section CNU *	Composante d'appartenance ou établissement ou entreprise
Pr BOYER François Constant	4905	Médecine Physique et Réadaptation (MPR), UFR Médecine Reims
Dr RAPIN Amandine		MPR, PH, CHU Reims
Dr TROYANO Jonathan		MPR libéral Reims
Dr PERCEBOIS Laetitia		MPR libéral Reims
Dr DELMER Frédéric		MPR libéral Reims
Dr GUINOISEAU Antoine		Médecin Généraliste libéral Reims
Dr BERRA Louis		Médecin Généraliste libéral
Dr DELBART Philippe		Rhumatologue libéral Reims
Dr CHATEAU Olivier		Médecin Généraliste libéral
Dr DESSE Jean Daniel		Médecin Généraliste libéral
Dr DUMONT Alain		Médecin Généraliste libéral
Dr EVRARD Denis		Médecin Généraliste libéral
Dr GIRARDOT Magalie		Rhumatologue libéral Reims
Dr HEID Jean Marie		Médecin Généraliste libéral
Dr HINGRAY Sébastien		Médecin Généraliste libéral
Dr KOCH Jean Philippe		Médecin Généraliste libéral
Dr LELEU Thierry		Rhumatologue libéral Reims
Dr MOREL Nicolas		MPR libéral Reims
Dr LALOYAUX Olivier		Médecin Généraliste libéral
Pr VAUTRAVERS Philippe	4905	MPR UFR Médecine Strasbourg
Dr BERRIER Vincent		Médecin Généraliste libéral
Pr BLUM Alain	4302	Imageur, UFR Médecine Nancy
Pr CHARY VALKENAERE Isabelle	5001	Rhumatologue, UFR Médecine Nancy
Pr CHENUÉL Bruno	4402	Physiologiste, UFR Médecine Nancy
Pr DUCROCQ Xavier	4901	Neurologue, UFR Médecine Nancy
Dr FORT Didier		Médecin Généraliste libéral
Pr PAYSANT Jean	4905	MPR, UFR Médecine Nancy
Dr POUSSEL Mathias		Médecin du sport, MCU-PH, UFR Médecine Nancy

F – Stages :

Dans la formation un ou des stages sont-ils prévus ? **oui** –non

La troisième année sera basée sur la réalisation de 300 heures de pratiques. L'enseignement clinique de 300 heures se déroulera dans les services hospitaliers ou chez le praticien (soit 150 consultations complètes et validées).

G – Ouverture internationale de la formation

Si utile préciser

H – Ouverture à la formation continue et à la validation d'acquis

a- Existe-t-il des dispositifs spécifiques favorisant l'accueil d'un public de formation continue ?

Oui sous forme de FMC

b- existe-t-il des dispositifs spécifiques favorisant les validations d'acquis ?

~~oui~~ **non** (*razer la mention inutile, si oui, préciser*)

4-Budget de la formation

Toutes les heures d'enseignements sont rétribuées selon 1 heure de TD soit 40,91 euros + 42% de charges (se référer au nb heures équivalent TD). La moitié des enseignements ont lieu à Reims et l'autre moitié à Nancy en année pleine. Les ratios d'enseignements magistraux et de TD sont respectivement de 85% par les enseignants formateurs et de 15% par les enseignants universitaires (avec une participation d'e-learning national).